

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

DECISION MUNICIPALE n°2022 - 467

CREATION DE TARIFS POUR PRIVATISATION
DU CINEMA LA FAUVETTE A DES FINS DE TOURNAGE

Cinéma La Fauvette

CHRISTIAN DEMUYNCK

MAIRE DE NEUILLY-PLAISANCE
VICE-PRÉSIDENT GRAND PARIS - GRAND EST
CONSEILLER MÉTROPOLITAIN
ANCIEN DÉPUTÉ ET SÉNATEUR

En application de l'article L2131-1 du CGCT
Document déposé à la Préfecture de Bobigny

Le
Notifié le

Acte rendu exécutoire,

Le Maire

Prise en application d'une délibération du Conseil Municipal n° 2020-05-27 du 27 mai 2020 donnant délégation d'attributions à Monsieur le Maire dans les matières définies par les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Maire de la Ville de Neuilly-Plaisance,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2122- 22 et L. 2122-23,

Considérant les demandes récurrentes de tournages au cinéma la Fauvette,

DECIDE

Article 1 : d'instaurer des tarifs pour la privatisation du cinéma la Fauvette à des fins de tournage selon la grille ci-dessous :

| | Tarif jour | Tarif nuit (entre 23h et 8h) |
|------------------|--|---|
| Ecole, étudiants | gratuit | 30 euros par heure |
| Sociétés privées | 1500 euros pour 10 heures - heure supplémentaire : 100 euros | 1500 euros de 23h à 8h du matin - heure supplémentaire :100 euros |

Article 2 : Une ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis
- Monsieur le Trésorier Principal de la Ville de Noisy-le-Grand.

Article 3 : Madame la Directrice Générale des Services de la Ville de Neuilly-Plaisance est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait en Mairie, le 1^{er} décembre 2022.

6 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 00 96 16
Fax : 01 43 00 42 80

Courriel :

contact@mairie-neuillyplaisance.com

(Tous les courriers doivent être adressés impersonnellement à Monsieur le Maire)



Christian DEMUYNCK

Maire

Certifié exécutoire

Acte publié le 12 / 12 / 2022

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20221201-DM-DGS-2022467-AR
Date de télétransmission : 08/12/2022
Date de réception préfecture : 08/12/2022